

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051167

NS9741

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 319

Société : AT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : REZKI JILALI

Date de naissance : 17 - 06 - 41

Adresse : 3 RUE 3 HAF CHAMS

0522368408 CASABLANCA

Tél. : 0692025100 Total des frais engagés :

470,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04.05.2023

Nom et prénom du malade : HADIRI TESSADJA

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Pathologie

uréologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Dr. Adnane ETTAMAL Chirurgien Urologue Mississipi, N° 58 Bd du 20 Mai Casablanca - N° 00122023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/23	cl.s		300 Dhs	Dr. Adnane ETI Chirurgien Urologue Qu. Missiri Lot. N° 58 Bis Bled City Office 4ème Etage Appt. D/ Hay Hassani Casablanca - INPE : 001290413

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAY EL MATAH Dr. EL MABROUKI Hakim 1, Bd. Oum Rabî Oulta - Casablanca TEL: 25 22 92 20 26	20-04-05/93	170,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

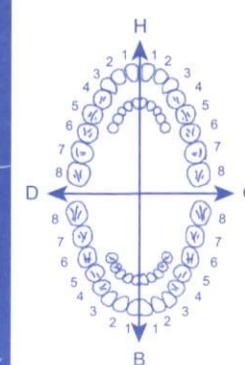
O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ETTANJI Adnane

Chirurgien Urologue
Sexologue - Andrologue

Laureat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie - Casablanca
Ancien médecin interne des hôpitaux de France/Casablanca

Maladies de la prostate - Vessie et organes génitaux
Calculs appareil urinaire - Cancers urologiques
Endoscopie diagnostique et Interventionnelle
Echographie - Lithotripsie- Dysfonction érectile
Infertilité masculine - Incontinence Urinaire



CABINET D'UROLOGIE

د. الطنجي عدنان

أخصائي في أمراض وجراحة البولي
والمسالك البولية والاعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا والدار البيضاء

أمراض البروستات - المثانة والكلية - حصى الكلى
والمسالك البولية - سرطان المسالك البولية والتتناسلية
الشخص والجراحة بالمنظار - تقويم الحصى الفصوص بالصدى
الضعف الجنسي - العم عند الرجال - إنفلات البول

Casablanca le: ٢٤/٠٥/٢٠٢٣

Mme HADIRI BSSADIA

108,00

1) PCB T 2003 S.V
apx 81 - Pff 77

69,50

2) Lhis pds
apx 31g N° f

170,50

PHARMACIE HAY EL MATAR

Dr. EL MABROUKI Hakim
1, Bd. Oum Rabia Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 93 20 26

Dr. Adnane ETTANJI
Chirurgien Urologue
Lot. N° 58 Bis Missimi étg. 4
Casablanca - Maroc
Téléphone: 05 22 93 20 26

سيتي أوفيس إقامة ميسيمي رقم 58، الطابق 4 بالمصدر الشقة D 9 KFC أمام مرجان الحي الحسني - الدار البيضاء

City Office, 58 Bis Lot. MISSIMI. étg. 4 avec ascenseur, Appt D9 - Hay Hassani
(au dessus de KFC, en face Marjane et McDonald's Hay Hassani) Casablanca

Call 05 22 10 00 04 / Urgence: 06 63 10 12 43 Email: drettanjiadnane@gmail.com